

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 54 (1918)
Heft: 40-41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

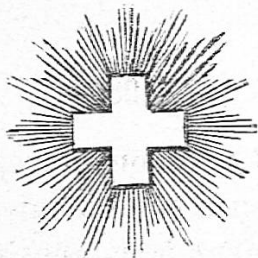
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIV^{me} ANNÉE

N^{os} 40 - 41
Série B



LAUSANNE

19-26 octobre 1918.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Un dilemme.* — *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.*
— *Chronique neuchâteloise.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Jeux de langage.* — *Rédaction.* — *Dictée.* — *L'expérimentation scientifique à l'école primaire.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *Arithmétique.*

UN DILEMME

C'est avec des sentiments très mélangés que nous avons appris l'adhésion successive d'un certain nombre d'associations de « traitements fixes », groupant aussi le corps enseignant, aux syndicats ouvriers de leurs cantons respectifs. Quoi qu'on en dise, ce n'est pas de gaieté de cœur que des intellectuels, des instituteurs, des professeurs, portés par leurs études, leurs convictions, leurs habitudes et, disons-le, leur devoir professionnel, à mettre leurs fonctions au service de la démocratie évolutionniste telle que notre pays l'a conçue de 1848 à 1914, se résoudront à devenir des prolétaires organisés, marchant au doigt et à l'œil aux ordres d'un comité omnipotent.

Mais s'ils sont les serviteurs du pays, les fonctionnaires se refusent à en être les valets. Or certains publicistes et certains représentants du peuple réclament des fonctionnaires une attitude de valets quand ils exigent d'eux qu'ils se contentent d'une situation économique intolérable.

Les faits sont simples : Le coût de la vie a augmenté du 120 % depuis quatre ans. Une part de cette augmentation a été couverte par un relèvement des traitements qui a rarement dépassé le 50 % du taux d'avant-guerre. En attendant que la situation se soit stabilisée, le solde doit être couvert par des allocations supplémentaires.

Or, que voyons-nous ? Le patron, entreprise industrielle ou commerciale, ou Etat, commence généralement par refuser net ; puis, devant des menaces, il vient à composition ; et, finalement, il se résout à l'inévitable dans la mesure, le plus souvent provisoire parce que insuffisante, qu'il ne peut éluder.

Cercle vicieux, nous crie-t-on. L'augmentation des salaires amène une nouvelle hausse des prix, et tout est à recommencer. L'argument est tendancieux, et c'est le cas de dire que celui qui a commencé ce petit jeu doit le cesser le premier. Que les chefs de l'Etat tiennent une bonne fois au Dr Laur, aux syndicats d'exportation et à leurs souteneurs le langage qu'ils méritent. L'Etat a-t-il oui ou non le moyen d'empêcher l'exportation du fromage et du bétail, de mettre un frein aux bénéfices exagérés ! Si oui, qu'il en use ; sinon, qu'il maintienne les salaires de ses employés de tous ordres au niveau des exigences du jour.

Car, sans cela, comment subsisteraient-ils ? Leur situation d'avant-guerre était-elle telle qu'ils aient pu constituer des réserves où ils puissent puiser ? Ont-ils jamais eu la vie large ? Les soucis matériels qu'un gagne-pain assuré ne suffit pas à prévenir, n'étaient-ils pas leur lot ? Et si tel est le cas, pourquoi ces airs scandalisés lorsqu'ils demandent des ressources en rapport avec les circonstances ? Pourquoi, d'une part, ces exclamations hypocrites devant les prétentions des salariés, et, d'autre part, cette résignation à payer au double, au triple, au quadruple, des articles de première nécessité ? Voilà l'attitude qui force le mécontentement, celle qui prépare la voie à des violences qu'il faudrait éviter à tout prix. Car l'argent ne manque pas dans le pays ; il n'y a qu'à le demander loyalement à l'impôt direct cantonal.

Et le dilemme qu'annonce le titre de cet article, le voici :

Ou bien le pays dans son ensemble consentira à proportionner les ressources du corps enseignant au coût actuel d'une existence supportable ;

ou bien il préparera la voie à des bouleversements sociaux que tout, dans notre histoire et dans les expériences faites depuis quatre ans chez nous et ailleurs, lui commande d'éviter.

Puisse-t-il, dans cette alternative, choisir judicieusement !

ERNEST BRIOD.

CHRONIQUE VAUDOISE

Communiqué S. P. V. — Les circulaires adressées par le Comité cantonal aux membres de la S. P. V. étaient reproduites quand le Conseil d'Etat a dû remettre en vigueur les mesures prises contre la grippe. En conséquence, le terme du 5 novembre fixé pour l'expédition des rapports est reporté à plus tard.

Pour faire droit à plusieurs demandes de renseignements, quelques directions sur les études proposées seront adressées aux présidents des sections qui voudront bien les faire parvenir aux rapporteurs.

***** Vevey.** — Le Conseil d'Etat a nommé notre collègue M. Hermann Lang, porteur du brevet spécial pour l'enseignement du chant, en qualité de maître de chant, de calligraphie et de géographie au Collège et à l'Ecole supérieure de Vevey.

Nous félicitons d'autant plus vivement notre collègue qu'il a été présenté au Conseil d'Etat à l'unanimité des autorités communales et scolaires de Vevey, où, depuis huit ans, il avait su se faire apprécier, spécialement comme directeur de sociétés musicales : *Echo du Léman*, *Frohsinn*, *Chœur mixte du corps enseignant primaire Vevey-Montreux*.

On n'a pas oublié le brillant concert donné par ce dernier l'an passé, à Vevey. Assurés du succès, nos collègues de Vevey-Montreux ont l'intention de récidiver. A titre d'encouragement, le Comité de la S. P. V. a autorisé son président à étudier de quelle façon notre société pourrait venir financièrement — et modestement — en aide aux organisateurs de cette entreprise artistique. Le dit comité se propose, cas échéant, d'accorder un subside aux sections qui, comme celle de Vevey, se chargeront de répondre de la bonne manière à ceux qui accusent le corps enseignant de se complaire dans la médiocrité. A. R.

***** Félicitations.** — M. Amiet, instituteur à Lausanne, vient de recevoir une lettre signée de M. Maillefer, syndic, par laquelle les autorités de Lausanne adressent à notre collègue leurs félicitations et remerciements pour ses trente années d'enseignement dans cette ville. Un bon de fr. 100, payable à la Caisse communale, accompagnait cette communication.

Nos félicitations bien sincères à ce vétéran, qui en est à sa 48^e année d'enseignement, et qui, plein de vaillance, reste à la brèche. A. R.

***** Mise au point.** — M. M. Chantrens nous demande de publier la mise au point ci-dessous. Par souci d'équité, nous le faisons volontiers ; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que, lorsqu'on a de l'estime et de la sympathie pour quelqu'un, on ne laisse pas imprimer des propos tels que celui qui a froissé, non seulement les auteurs des protestations qui ont paru dans *La Revue* et dans *l'Educateur*, mais aussi, nous en avons eu des preuves, un grand nombre de nos collègues. Et, quoi qu'on dise, la phrase incriminée est imprimée noir sur blanc dans le rapport de la Commission du Grand Conseil.

M. Suter reconnaissant qu'il a eu tort de l'insérer dans son rapport, nous prenons acte de sa déclaration. Pour le surplus, nous aurions mauvaise grâce à douter de ses bonnes intentions à notre égard. A. R.

« Il faut rendre à César ce qui est à César. A M. Anton Suter, député, auteur du rapport de la sous-commission pour la gestion 1917 du Département de l'Ins-

traction publique, dont il semble qu'on ne connaît généralement qu'un propos malencontreux, il convient de rendre cet hommage un peu tardif qu'il ne nous a point tant malmenés qu'il y paraît. Là-dessus, je suis moi-même désabusé, qui ai pris le rapporteur à partie dans un article intitulé « Instituteurs incultes », paru dans *La Revue*. Car, m'étant avisé, mon indignation calmée par cette vengeance publique, de lire le rapport dans son entier, je découvris à ma confusion que tout, depuis les remarques sur notre situation financière dont la pauvreté cause un sérieux préjudice à la sérénité et, partant, à l'efficacité même de notre enseignement, jusqu'aux judicieuses appréciations sur le but essentiellement éducatif de l'école qu'un système trop rigide de plan d'études et que des examens oraux purement formels nous empêchent d'atteindre, tout y est, dis-je, empreint de l'esprit le plus bienveillant à notre égard. Quant aux considérations sur « l'état de médiocrité » intellectuelle où d'après M. Suter nous semblons nous complaire, je dois à la vérité de reconnaître qu'elles revêtent, liées à leur contexte, un caractère beaucoup moins acrimonieux que ne les représentait la forme forcément succincte de leur compte rendu.

Je m'étais donc trompé, et je fis à M. Suter, dans une lettre particulière, l'amende honorable que me paraissaient exiger la justice et l'équité, maintenant toutefois que l'excuse à notre défaut de « stimulant pour parfaire notre éducation personnelle » résidait dans la nécessité où nous placent nos pauvres traitements d'assurer avant tout à nos familles leur pain quotidien.

Dans la réponse qu'il m'adressa, M. Suter proteste de la bienveillance de ses intentions à notre égard, reconnaît qu'« il eut tort d'insérer » sous une forme qui n'était pas l'expression exacte de sa pensée le passage incriminé et que, à ceci près, « rien dans son rapport ne permet d'inférer qu'il tienne les instituteurs pour des gens incultes », assure enfin qu'« il ne laissera passer aucune occasion pour demander l'augmentation de nos traitements qui lui paraît exigée par la justice et l'intérêt national ».

Je donne donc publiquement acte à M. Suter de ses déclarations sympathiques, et j'engage vivement ceux d'entre nous qui conserveraient encore quelques doutes à l'endroit de cette sympathie, à prendre connaissance du rapport original : ils seront, j'en suis persuadé, complètement édifiés. »

M. CHANTRENS.

**** Rapport au Comité de la S.P.V. sur la question des Ligues de bonté.** — L'année dernière, une commission formée de Mlles Jeanne Verdan, institutrice, à Lausanne ; B. Croset, institutrice, aux Tavernes ; MM. Jules Savary, directeur de l'École normale ; Ulysse Briod, maître à l'École d'application ; Oscar Jan, instituteur, à Lausanne ; Heimann, instituteur, à Roche ; Albert Chessex, instituteur, à La Sarraz, fut chargée par le Comité de la Société pédagogique vaudoise d'étudier la question des « Ligues de bonté ». Cette commission s'est réunie une seule fois. Tous les membres étaient présents, sauf Mlle Croset. M. Jules Savary, fut désigné comme président et votre serviteur comme secrétaire.

Le Comité de la Société pédagogique vaudoise avait adressé un questionnaire à la commission ; voici les réponses de cette dernière.

1. Les « Ligues de bonté » sont-elles en éducation quelque chose de nouveau ?

Quant à leur *but*, non, puisqu'elles sont des *Ligues d'éducation morale* et que l'école travaille depuis longtemps à cette éducation ; mais il en est autrement des *moyens* qu'elles préconisent ; ces moyens sont certainement nouveaux et inédits.

2. Ce sujet mérite-t-il une étude spéciale ?

Oui, justement à cause des moyens d'action qu'il nous suggère. Rien de ce qui peut contribuer à l'éducation morale de notre jeunesse ne saurait nous être indifférent.

3. Notre enseignement éducatif tend-il au même but ?

Oui, sans doute, mais il est en somme peu efficace et les résultats en sont très limités ; cela provient surtout du fait que cet enseignement reste trop théorique, qu'il « n'applique » pas suffisamment ses préceptes, qu'il ne se fait pas assez par la pratique et par l'action. Cela provient aussi des programmes trop chargés, des exigences excessives des examens ; les maîtres manquent du temps nécessaire pour travailler à l'éducation morale. Les « Ligues de bonté » seraient un moyen de lutter contre l'éducation purement cérébrale et intellectuelle, et de donner à la culture du cœur la place légitime qui lui revient.

Cela dit, nous devons déclarer nettement que nous ne sommes pas partisan de l'introduction dans nos classes des « Ligues de bonté », copie fidèle et simple calque des *Bands of Mercy* américaines. Nous devons, sous peine de ridicule et d'échec, faire la part des différences de milieu, de traditions, de mentalité. C'est ainsi que toute réclame bruyante, tout « tam-tam » est foncièrement antipathique à notre peuple. Il ne faut pas oublier d'autre part que nous ne sommes pas un pays neuf, comme les Etats-Unis, mais que nous bénéficions d'institutions séculaires. Chez nous, l'éducation morale n'est pas à créer *ex nihilo*, mais seulement à développer, à perfectionner, à rendre toujours plus efficace. Il convient donc de manifester quelque prudence, quelque circonspection, dans l'adoption et dans la mise en pratique des moyens d'action que l'on nous propose.

Un autre point capital et sur lequel il faut insister, c'est la nécessité de laisser toute liberté au personnel enseignant quant à la fondation et à l'organisation de ces ligues. Si le maître est hostile à ce moyen d'éducation, qu'on se garde de le lui imposer : l'échec serait certain d'avance.

Il faut remarquer d'ailleurs que la « Ligue de bonté » n'est pas un bloc intangible et d'essence immuable ; le principe étant donné, chacun peut en faire l'application à sa manière, d'après sa mentalité propre, ses moyens et ses habitudes, ainsi que d'après les besoins et les possibilités des élèves et de la population.

M. Ulysse Briod a proposé que la Société pédagogique vaudoise demande au Département de l'Instruction publique de faire élaborer un petit ouvrage pouvant servir de guide au maître pour l'éducation morale, et analogue en quelque sorte aux guides pour l'éducation anti-tuberculeuse ou anti-alcoolique. Cet ouvrage serait aussi un recueil des différentes circulaires (ou plutôt de leur contenu) que le Département adresse aux écoles concernant l'éducation morale. La commission s'est ralliée à cette proposition, mais à la condition expresse que la brochure en question ne soit pas simplement un règlement, une énumération tatillonne et vaine, mais qu'elle soit animée d'un souffle élevé, qu'elle s'inspire d'un idéal.

Le rapporteur :

ALBERT CHESSEX.

CHRONIQUE GENEVOISE

Les problèmes que la guerre pose à l'école primaire. — Tel est le titre du beau travail présenté par MM. Ducor et Laravoire à la séance de septembre de l'U. I. P. G., section des messieurs. Avec une nuance en plus, c'est le développement du sujet proposé par le Comité central de la S. P. R. à l'étude des sections ; il nous offre un examen critique des tendances actuelles de l'école primaire, à la lumière des expériences de tous genres que nous avons faites depuis quatre ans.

« La guerre, disent les auteurs, ne nous pose pas de problèmes nouveaux ; elle dessille nos yeux, simplement. Et si elle a donné à notre pays, entre autres leçons, la conscience de sa faiblesse, des dangers qui le menacent, elle a rendu ce service d'indiquer les devoirs qui nous appellent. A nous instituteurs de souligner ces dangers, de connaître les exigences de l'heure qui vient, si nous voulons l'école populaire à la hauteur des tâches qui l'attendent. »

Pour y parvenir, MM. Ducor et Laravoire analysent les causes des déficits matériels et moraux que la guerre a révélés dans notre vie nationale, et ils s'efforcent de montrer en quoi l'école peut combler ces déficits, tout en la disculpant de reproches injustes qui ont été formulés à son adresse.

« Il n'a pas manqué d'esprits prompts à décharger leur conscience pour accuser l'école de n'avoir pas développé le civisme. Les beaux mots d'éducation civique ont été prononcés à nouveau, et, tuant l'esprit pour conserver la lettre, on augmente au programme les notions d'instruction civique...

» On oublie que le civisme ne s'enseigne pas ; ce ne sont pas des connaissances mortes ; c'est une attitude de l'âme tournée vers la patrie. »

Après avoir montré le tort que font, à la réalisation de notre idéal national, l'égoïsme veule et le matérialisme grossier, les rapporteurs définissent le but de l'école primaire, collaboratrice de la famille, et, comme elle, souffrant des tares sociales qui les minent toutes deux. L'examen des programmes les conduit à réclamer la suppression de ce qui n'est pas rigoureusement indispensable, afin de faire place à une meilleure éducation physique et manuelle ; la critique des méthodes aboutit à l'apologie d'une école où l'élève serait amené, grâce à une activité plus libre, à une conception plus complète de ses devoirs sociaux et de ses responsabilités à l'égard de la collectivité.

Cette brève analyse suffit à montrer à quel point de vue élevé les rapporteurs ont traité leur sujet. Ajoutons que leur travail est en vente au profit du Don national, sous forme d'une charmante plaquette du prix de 50 centimes, à l'imprimerie Klein, rue Verdaine, Genève.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Une retraite. — *Cernier.* — M. Eugène Berger, Directeur de l'Ecole secondaire du Val de Ruz, à Cernier, va prendre sa retraite après quarante-sept ans et demi d'activité dans l'enseignement, dont trente-huit à Cernier. Pédagogue distingué, à l'enseignement clair, précis et méthodique, M. Berger emporte dans sa retraite la reconnaissance et l'estime de nombreuses générations d'élèves.

Nos vœux les meilleurs s'en vont à M. Berger dans sa retraite, que nous lui souhaitons longue et heureuse.

*** **Témoignage de reconnaissance.** — *Serrières.* — Vendredi, 20 septembre, une cérémonie tout intime et touchante s'est déroulée dans la grande salle du collège de Serrières.

L'Inspecteur des Ecoles, le Comité scolaire, le corps enseignant et les élèves du collège de Serrières ont fêté le jubilé de quarante années d'enseignement de M. Ulysse Matthey, instituteur.

Monsieur l'Inspecteur Latour, en termes émus, dit au jubilaire, ainsi qu'à Madame Matthey, toute sa profonde reconnaissance et toute son affection ; il loue cette longue et consciencieuse activité et remercie chaleureusement M. et M^{me} Matthey pour tout ce qu'ils ont fait pour la jeunesse de Serrières. Au nom du Département de l'Instruction publique, M. l'Inspecteur remet à M. Matthey le couvert en argent aux armes de la République pour quarante années de bons et loyaux services.

Puis M. le pasteur Blanc, président de la Commission scolaire de Neuchâtel-Serrières, et M. F. de Rutté, un des chefs de la maison Suchard, expriment à leur tour la vive et profonde gratitude des autorités scolaires et des parents. Ils félicitent M. Matthey d'être resté fidèle à Serrières et d'avoir accompli avec compétence, fidélité et conscience, une tâche parfois ingrate, mais belle entre toutes. M. Blanc remet à M. Matthey, au nom du Comité scolaire, un superbe écrin.

Des chants de circonstance, exécutés par des collègues, embellirent cette belle et réconfortante manifestation.

A notre tour, nous félicitons notre collègue et lui souhaitons de poursuivre encore longtemps sa belle activité.

H. L. G.

*** † **Frédéric-Charles Scherf.** — Ce printemps, après une laborieuse carrière de cinquante-deux années de service, M. F.-Ch. Scherf prenait sa retraite, combien méritée. A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, que la mort le reprenait à l'affection de sa famille et de ses amis.

Tout jeune, il se rendit en Autriche, où il eut l'occasion d'apprendre à fond la langue allemande. Il rentre au pays et est successivement instituteur à Lignièrès, à Môtiers, à St-Blaise et enfin à Neuchâtel, où il accomplit la plus grande partie de sa carrière.

M. Scherf fut un instituteur dévoué, possédant une solide culture générale, et qui ne transigea jamais avec le devoir. Par un enseignement clair, intéressant, pratique, il eut le don de captiver ses élèves.

Rappelons qu'il fut l'un des actifs fondateurs de la Société pédagogique romande et de la Société pédagogique neuchâteloise, et, l'automne dernier encore, il nous narrait avec humour des souvenirs se rapportant à cette époque. Il a été pendant de nombreuses années membre de la Commission fédérale des examens de recrues, dont il était devenu le président autorisé.

Puisse la réorganisation prochaine du Fonds scolaire de Prévoyance permettre aux vieux serviteurs de l'école de se retirer assez tôt pour jouir non quelques mois, mais quelques années, d'un repos si dignement mérité.

Les élèves, les amis et les collègues de M. Scherf garderont de lui un excellent souvenir, et à sa veuve si dévouée, notre collègue encore, nous adressons l'expression de notre sincère sympathie!
H. L. G.

***** Chaux-de-Fonds.** — † *Henriette Maire*. — A la rentrée, le lundi 16 septembre, nous avions le cœur serré affreusement: notre chère collègue et amie, Mlle Henriette Maire, que nous aimions tant voir au collège, toujours souriante et gentille, n'était plus... La fatale grippe l'avait enlevée en trois jours, au début des vacances, alors qu'elle soignait les siens avec le plus aimable dévouement. Elle a dû partir « au milieu du chemin de la vie » brisant le cœur des membres de sa famille dont elle était adorée, et laissant un vide terrible à tous ceux qui l'aimaient.

On la connaissait peu, parce que modeste; d'esprit indépendant, elle avait une antipathie instinctive pour tout ce qui est apparat, et le goût inné des choses vraies et simples. Pourtant, sa loyale bonté que son regard clair et bienveillant trahissait, lui avait attiré la sympathie de chacun. Son noble idéal, sa pensée haute et droite lui faisaient affronter la vie avec une belle vaillance; ses amis trouvaient en elle un appui sûr; dans le malheur même elle avait su garder une âme sereine et forte. D'un cœur généreux, elle donnait du bonheur à tous ceux qui l'approchaient.

Il y a quinze ans, elle débutait pleine d'enthousiasme aux Entre-deux-Monts, puis à la Maison Monsieur. Ensuite, elle fut chargée d'une école enfantine de la Chaux-de-Fonds et s'y consacra toute. Avec beaucoup de talent, elle introduisit dans sa classe les méthodes nouvelles inspirées de l'école de Cempuis de Robin; elle ne se lassait jamais de composer de nouveaux jeux instructifs qu'elle fabriquait avec une ingéniosité souvent admirée. Mais surtout, elle avait une compréhension rare de l'enfant; ses petits élèves l'aimaient, ils étaient sensibles à la grâce charmante de leur maîtresse, et ils avaient confiance, parce qu'ils la sentaient bonne. C'est que Mlle Maire savait rendre l'école aimable, sans contrainte ni heurt; avec un goût délicat, elle laissait s'épanouir ces petites personnalités enfantines: chez elle on était heureux et on travaillait avec plaisir.

Ceux qui ont eu le privilège de son amitié en garderont le précieux souvenir comme un talisman de courage et de bonté.
B. A.-D.

***** Erratum.** — Dans l'article *Allocations de renchérissement* du dernier numéro, lire sous lettre *a*: chaque enfant sans gain né postérieurement au 30 juin 1900 (au lieu de 30 juillet 1918).

BIBLIOGRAPHIE

Les éditions Spes nous prient d'informer nos lecteurs que des conditions spéciales sont accordées aux membres du corps enseignant qui souscriront au *Livre d'or du Canton de Vaud*, signalé dans notre numéro 36-37. Le prix de souscription de ce bel ouvrage est abaissé pour eux à 20 fr. net (au lieu de 25 fr. 50), payable en trois ans.

PARTIE PRATIQUE

JEUX DE LANGAGE

On parle beaucoup des transformations que doivent subir et l'enseignement et l'école pour s'adapter davantage à la vie et donner un meilleur rendement à mesure que les conditions de vie deviennent plus difficiles. Parmi toutes les réformes désirées, acceptées déjà en principe sinon en pratique, il en est peu sur laquelle on revienne aussi souvent que celle de l'activité de l'élève qui, chez les petits surtout, se manifeste par le jeu. Depuis la magistrale étude que le professeur Claparède y a consacrée dans sa « Psychologie de l'Enfant et Pédagogie expérimentale », depuis les essais pratiquement réalisés dans la Case de Bambini, dans les écoles nouvelles, dans les classes d'arriérés et ailleurs, le nombre des esprits chagrins qui ne voient dans le mot jeu qu'un synonyme d'amusement, un moyen de faciliter le travail aux enfants en les détournant de l'effort — et d'un effort aussi ardu et aussi désagréable que possible, — le nombre de ces esprits va sans cesse diminuant. Les vrais amis de l'enfant, ceux qui l'ont étudié d'assez près pour le comprendre et l'aimer, sont persuadés au contraire que ce qui est important, vital, dans ce jeu auquel on demande de pénétrer l'enseignement, c'est justement l'effort qu'il réclame, effort d'intelligence, d'activité, de volonté que nos méthodes courantes, essentiellement passives de la part de l'enfant, ne peuvent développer. Celui qui a vu l'enfant concentré, tout à son travail et joyeux en même temps d'agir, de chercher, de trouver par le jeu la solution d'un problème de langage ou de calcul, celui-là n'aura crainte que ces exercices nuisent au travail scolaire.

Et ajoutons que beaucoup de ces jeux, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois dans l'*Educateur*¹, et que nous avons exposés de façon plus détaillée dans notre ouvrage « L'Éducation des Enfants anormaux » exigent encore un effort de plus que le travail scolaire ordinaire ; tandis que celui-ci ne demande que du travail purement verbal (répéter, écrire, associer, combiner des mots) nos jeux demandent en plus cet effort si sain consistant à associer les mots aux choses ou aux idées qu'ils représentent.

Nous sommes tous suffisamment d'accord sur les déficits du langage chez nos écoliers : inutile d'insister sur ce point. Si donc nous pouvons combiner des exercices favorisant le développement du langage, la richesse du vocabulaire, la propriété des termes à des exercices qui, sous forme de jeux, donnent satisfaction à l'activité de l'enfant, nous ne manquerons pas de faire œuvre utile.

Nous aimerions exposer aujourd'hui quelques jeux de langage qui nous ont été inspirés par le *Vocabulaire Carré*². Ce vocabulaire comprend trois cours successifs ; nous n'avons utilisé que le cours préparatoire et le cours élémentaire ; mais le troisième, le cours moyen et supérieur suggérerait de nombreux jeux analogues pour des élèves plus avancés. Le Vocabulaire Carré présente sur le Pautex, et sur bien d'autres, l'avantage que tous les mots doivent être placés dans leur

¹ 2 juillet 1910, 4 mai 1912.

² Armand Colin, Paris.

contexte : au haut de la page, les nouveaux mots (10 à 20) ; au-dessous autant de phrases où il s'agit de les placer à propos.

Presque chaque page de ce vocabulaire peut donner lieu, sans beaucoup de peine, aux jeux que voici : il suffit de copier sur autant d'écriseaux détachés les phrases à compléter, et sur d'autres, plus petits, les mots qui doivent les compléter. L'avantage sur l'emploi du manuel lui-même, c'est que l'enfant, suivant la loi du moindre effort, ne se rappelle que tel mot qui lui est peu familier convienne à la quatrième phrase, tel autre à la dernière ; ici l'ordre des phrases n'étant jamais le même, pas moyen d'esquiver ainsi la peine de penser. En outre, la recherche de ces mots à caser intéresse l'enfant ; un écriseau mal mis peut être échangé contre un autre, ce qui dans un travail écrit suppose de fâcheuses ratures. Ce procédé permet aussi de faire un choix, d'éliminer certains mots décidément par trop au-dessus du vocabulaire enfantin, ou au contraire d'en ajouter d'autres, en rapport avec les circonstances locales ou les événements actuels. Avec des enfants retardés, pour le langage ou la lecture, on pourra commencer à faire compléter seulement deux ou trois phrases auxquelles on en adjoindra d'autres à mesure que ce sera possible. Il y a là un moyen excellent d'occuper les élèves plus habiles que d'autres à terminer leur travail en leur faisant répéter le vocabulaire des semaines précédentes.

Comme chaque maître pourra se procurer à peu de frais¹ les deux premiers Vocabulaires Carré, nous ne nous proposons pas de donner ici la liste complète des exercices qu'ils renferment. Contentons-nous de quelques exemples, qui suffiront à établir un certain nombre de ces jeux.

Métiers. — Le (vitrier) pose les vitres. — Le (chapelier) fait les chapeaux.

Phénomènes météorologiques. — Le (vent) emporte les nuages. — La (grêle) dévaste les moissons.

Relations de famille. — masculin et féminin. — Un mari et sa (femme). — Un gendre et une (belle-fille).

Termes généraux. — La bière est une (boisson). — La luzerne est un (fourrage).

Demeure des animaux. — Les volailles sont dans la (basse-cour). — Les moutons sont dans (l'étable).

Qualités. — On dit de quelqu'un qu'il est rusé comme un (renard) ; qu'il est agile comme un (cerf).

Infirmités. — Quelqu'un qui a perdu un œil est (borgne) ; quelqu'un qui a une jambe tortue est (bancal).

Et ainsi de suite.

Avec des petits, il sera bon de ne pas dépasser 20 à 25 mots par jeu, pour éviter la fatigue ; si certains jeux, les métiers, par exemple, sont plus nombreux, on pourra les scinder en deux ou trois parties, de difficulté croissante. Un autre moyen de rendre la recherche des écriseaux moins pénible, c'est d'écrire par exemple, à l'encre noire, les phrases à compléter et, à l'encre rouge, les mots qui doivent les compléter (ceux que nous avons mis entre parenthèses dans les phrases ci-dessus).

¹ Cours préparatoire 80 centimes, cours élémentaire fr. 1,25.

En collectionnant quelques images et en y mettant quelques loisirs de plus, on peut faire des jeux encore autrement goûtés, autrement profitables, et constituant des armes meilleures encore pour la lutte contre le verbalisme.

Parmi les jeux cités plus haut, celui des métiers, celui des demeures d'animaux ont tout à gagner à être complétés par des vignettes.

Au moyen d'un catalogue d'objets de vaisselle, vous pouvez vous faire une liste de *réipients* (soudière, saladier, huilier, carafe, etc.); auprès de chaque image, l'élève placera les deux écriteaux : On met l'huile dans (l'huilier). On voit la supériorité de l'exercice illustré exigeant la connaissance de l'objet au lieu de la simple association des mots tout analogues huile et huilier.

Les différentes *coiffures*, les différentes *chaussures* seraient matières à des exercices illustrés du même genre.

Les *contraires*. Sur un morceau de carton, vous collez l'image d'un bébé et celle d'un vieillard ; sur un autre, un enfant gai et un enfant triste ; sur un autre, un papier glacé et un papier émeri ; ailleurs vous fixez un morceau de fer et un morceau de caoutchouc. Et vous y adjoignez les écriteaux : Le grand-père est (vieux) ; le bébé est (jeune). Le fer est (dur) ; le caoutchouc est (mou), etc. Ainsi les adjectifs et leurs contraires sont appris au plus près des sensations qu'ils désignent.

Un fort joli jeu sur les *matières* consiste à choisir un certain nombre d'objets, puis à faire réunir ceux de même matière, si possible en ajoutant au jeu un échantillon de chacune de ces matières. Puis les écriteaux : Les souliers (image), les harnais (image), les bottes (image), les sacs (image), sont en (cuir).

Un excellent exercice de jugement consiste aussi dans la recherche des *termes généraux*. Vous choisissez par exemple, pour les petits, 4 images de meubles, 4 de vêtements, 4 de chaussures, 4 d'instruments de musique ; pour de plus grands, ce seront 4 images de fleurs des champs et 4 de fleurs des jardins ; 4 animaux domestiques et 4 animaux sauvages. L'enfant doit démêler par catégories ces images, collées chacune sur un carton détaché, et mettre auprès de chaque objet le nom correspondant ; après quoi il choisira le terme général correspondant. Le pin, le sapin, le chêne, le bouleau sont des arbres forestiers. Ici il sera de nouveau utile d'écrire les noms de chaque arbre d'une certaine couleur, et les termes généraux d'une autre couleur.

Inutile d'allonger ; les différents chapitres du vocabulaire, les leçons de choses, les différentes saisons, les circonstances locales diverses fourniront en abondance l'idée d'autres jeux analogues à ceux qui seront entrés dans cette voie.

Et la joie des enfants à exécuter ces exercices si salutaires récompensera abondamment les maîtres de leurs peines. Du reste, rien n'empêche de confier aux élèves la fabrication de ces jeux ; c'est même une source excellente où puiser pour les leçons de travaux manuels.

A. DESCOEUDRES.

RÉDACTION. — *Degré moyen.*

La pomme.

SOMMAIRE : Origine de ce fruit. — Sa forme, sa couleur, ses parties. — Différentes sortes de pommes. — Usages de la pomme.

DÉVELOPPEMENT : La pomme est un fruit délicieux produit par le pommier. Elle est de forme un peu irrégulière ; tantôt elle est à peu près ronde, tantôt elle est ovale, et toujours elle présente un enfoncement à l'endroit du pédoncule. L'enveloppe extérieure de la pomme ou pelure est de couleur verte, mais souvent avec des parties jaunes, rouges ou grises. La partie que l'on mange se nomme la pulpe, elle est blanche et juteuse ; sa saveur diffère selon l'espèce de pommes. Au milieu, se trouvent de petits grains noirs, allongés : ce sont les pépins.

Il y a bien des sortes de pommes ; les principales sont les calvilles, les reinettes, les bovardes, les châtaignes, les pommes douces, les pommes à cidre après au goût et d'un jaune foncé.

Combien de choses délicieuses on peut faire avec la pomme ! On peut la manger crue, en faire des gâteaux, des beignets, de la marmelade ou de la gelée.

Le jus de la pomme, après la fermentation, donne une boisson agréable, le cidre.

Degré supérieur.

Les feuilles des arbres.

SOMMAIRE : Regardez les feuilles des arbres que vous pouvez voir dans le voisinage de votre maison et de votre école et dites comment elles sont à ce moment de l'année.

DÉVELOPPEMENT : J'ai failli manquer l'heure de la classe ce matin parce que je me suis attardée à regarder les grands marronniers de la place publique. Ils sont très jolis à ce moment de l'année avec leur feuillage tout nuancé. Beaucoup de feuilles sont encore bien vertes ; quelques-unes ont comme une sorte de bordure de points jaunes, d'autres sont tout entières d'un beau jaune d'or qui tranche vivement sur le vert sombre de leurs voisines. Un petit nombre sont déjà toutes brunes et comme rouillées. Elles sont prêtes à tomber dès que le vent soufflera un peu fort. Et alors, les enfants qui jouent sur la place, prendront plaisir à les fouler aux pieds pour les entendre craquer sous leurs pas.

DICTÉE

Le jour des Morts.

Pendant cette courte et frissonnante journée de l'automne, je m'efforce de n'être distrait par aucun commerce avec les vivants du commerce silencieux de mon âme avec les âmes de ceux qui ne sont plus.

Je m'égaré à plaisir dans les sentiers les plus ténébreux des bois. Je vais, je viens, je traîne mes pas sur l'herbe mouillée, sans autre but que de repasser sur la trace des êtres chéris qui marchaient naguère devant moi, derrière moi ou à côté de moi dans les mêmes allées. Mes pieds s'arrêtent d'eux-mêmes et semblent me clouer à chaque instant au sol, devant les gros arbres isolés de la lisière du bois, au pied desquels le hasard ou l'habitude groupaient ordinairement les vieillards, les mères, les enfants, les oncles, les tantes, les nièces, les amis de la famille. Je crois entendre leurs voix confuses, graves ou enfantines, dans le gazouillement sourd ou argentin de la source voisine. — LAMARTINE.

NOTES : Lamartine passait souvent le jour des Morts, le 2 novembre, à Saint-

Point, où reposait sa mère. Il exprime ici les sentiments qu'il éprouvait au cours de ces mélancoliques pèlerinages.

Frissonnante journée : journée un peu froide; sous le vent d'automne, les arbres et les êtres frissonnent. — *Commerce* : étym., échange de marchandises avec quelqu'un; par extension, relations, fréquentation; c'est dans ce dernier sens que le mot est employé ici. — *S'égarer* (préf. *ex*, hors de) : aller *hors du chemin* que l'on doit suivre. — *A plaisir* : le plus qu'il m'est possible. — *Voix confuses* : voix mêlées, indistinctes. — *Gazouillement* (de *gaz*) : murmure comparable au bruit d'un gaz qui s'échappe.

L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

N° 26. La fabrication de l'encre noire.

En tous temps les écoliers ont été intrigués par

L'encre impure dont nos doigts sont noircis, comme chantent les étudiants vaudois dans leur pot-pourri. Depuis toujours, maîtres et maîtresses enseignent que l'encre noire est le résultat de la combinaison d'un *sel de fer* avec de l'*acide gallique* extrait des *noix de galle* du chêne.

Chacun de nous a maintes fois enseigné que les *noix de galle* sont produites par la piqûre d'un *cynips* qui a déposé ses œufs sur une feuille de chêne. Le *cynips* est un insecte appartenant, avec les abeilles, les guêpes, les fourmis, à l'ordre important des *Hyménoptères*. Souvent, au milieu des noix de galle, grouillent les larves du *cynips* admirablement protégées au sein de la galle, contre le monde extérieur.

La fabrication de l'encre est moins connue; il est pourtant facile de satisfaire la curiosité scientifique de nos écoliers. Faites apporter des noix de galle cueillies sur des feuilles de chêne. (N'attendez pas la sécheresse des feuilles.) Préparez, en classe, un *sel ferrique* soluble. Pour cela, faites dissoudre un ou deux petits clous de fer dans de l'acide chlorhydrique (esprit de sel) et laissez la solution un ou deux jours à l'air, dans un verre, sur le pupitre. Si vous ne possédez pas d'acide chlorhydrique, remplacez-le par du vinaigre et un peu de sel de cuisine. Mettez quelques petits clous à rouiller dans ce mélange et attendez un ou deux jours afin que la réaction soit faite. Vous obtiendrez alors un liquide orangé, solution d'acétate et de chlorure ferriques. Quand vos élèves auront apporté des noix de galle bien juteuses, broyez-les dans un verre où vous les laisserez macérer avec un peu d'eau pendant quelques heures. Vous enlèverez ensuite les clous de la première solution et les noix de galle de la seconde. Vous avez ainsi les deux réactifs nécessaires à la fabrication de l'encre noire, l'un jaune et l'autre à peu près incolore. Mélangez les deux solutions, et, à l'ébahissement des élèves, la combinaison chimique se faisant instantanément, le liquide composé est devenu noir : c'est de l'encre. Ajoutez quelques gouttes de gomme arabique, afin de la rendre adhérente à la plume, et faites écrire à vos élèves quelques mots avec le produit de votre fabrication; ceci par exemple :

Acide gallique + *sel de fer* = *encre noire*.

D^r PAUL JOMINI.

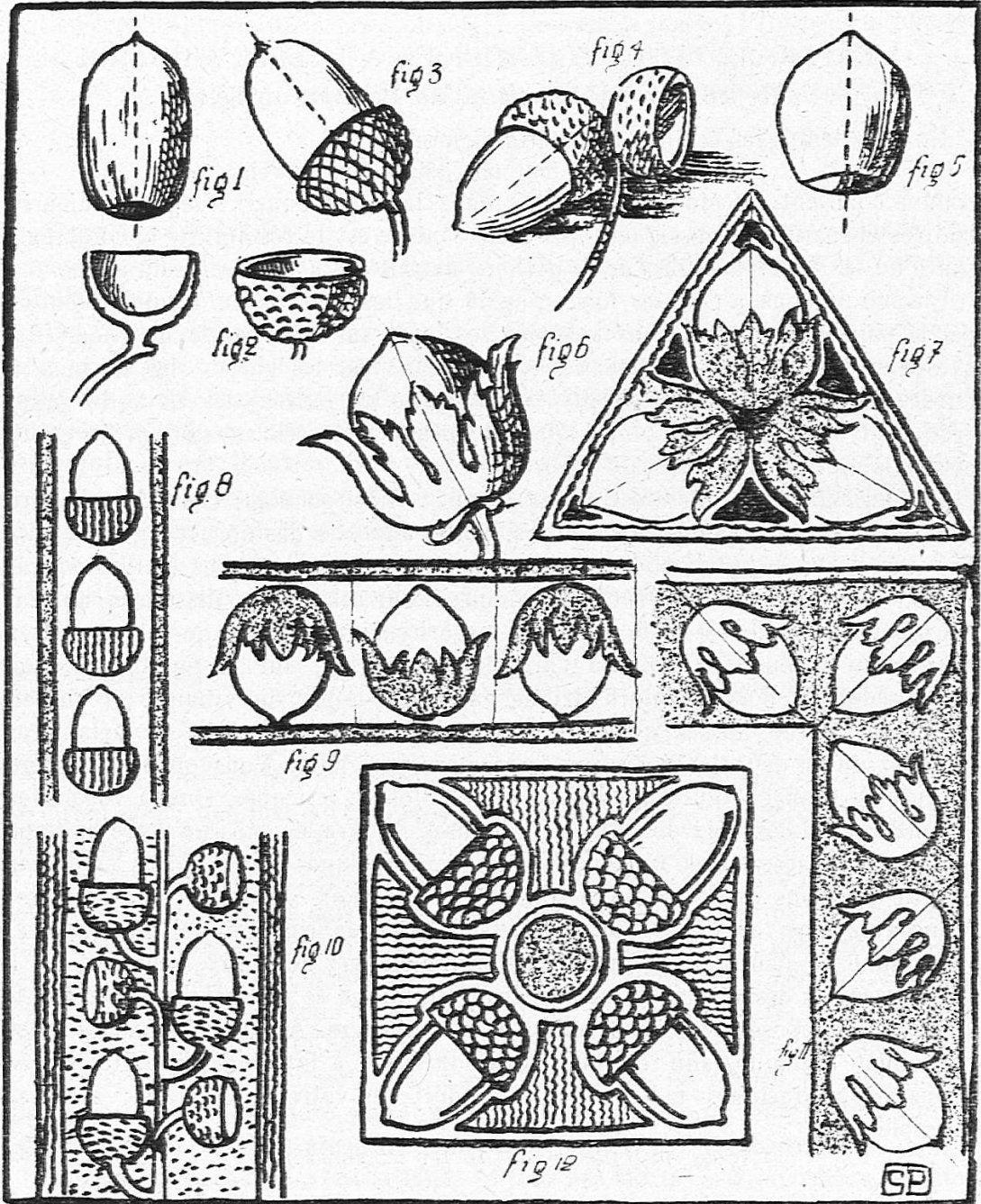
LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Degrés inférieur et moyen.

Le gland et la noisette.

Il est facile à cette saison de trouver des glands et des noix. Le maître en distribuera à chaque élève qui les examinera attentivement avant d'en commencer le modelage ou le dessin.

Modelage. — Distribuer un peu de terre à chaque élève et faire modeler séparément le gland et la cupule en comparant la forme du gland à celle d'un œuf,



et la cupule à un petit nid. Les élèves pourront modeler ensuite, dans un seul morceau de terre, simultanément, le gland et la cupule. Les détails (écailles de la cupule) seront faits avec un crayon ou un petit ébauchoir en bois.

Dessin. — Ayant modelé à plusieurs reprises des glands, les élèves en connaissent suffisamment la forme pour faire le dessin sans peine.

Guidés par quelques croquis faits au tableau, *sous leurs yeux*, les élèves dessineront des glands, dans les positions les plus diverses, en indiquant toujours la direction de ceux-ci par une ligne (axe) sans faire aucune autre construction ; voir fig. 1, 3 et 4. La cupule même peut être dessinée en perspective sans beaucoup de peine.

Les indications ci-dessus concernent également le modelage et le dessin de la noisette.

Arrangements décoratifs. — Avec les croquis faits dans la dernière leçon, ou encore avec des silhouettes de glands et de noisettes découpées dans du papier et mises à la disposition des élèves (4-6 par élève), ceux-ci chercheront des arrangements les plus divers : bordures verticales à motifs répétés, fig. 8 ; à motifs alternés, fig. 10 ; bordures horizontales à motifs opposés, fig. 9 ; croquis d'angles, fig. 11 ; décors de carrés, fig. 12.

Les élèves chercheront toujours avec le plus vif intérêt ces arrangements décoratifs qui, une fois critiqués et admis par le maître, seront exécutés dans l'album.

Couleurs. — Les tons les plus variés peuvent être employés pour peindre ces compositions et une certaine liberté doit être laissée aux élèves.

On peut, par exemple, peindre ces motifs de la façon suivante : bordure, fig. 9 ; noisettes brunes, calices verts et bordures foncées ; fig. 10, fond brun clair, glands bruns, cupules plus foncées et un peu verdâtres, tige idem ; fig. 11, fond gris bleu, cupules brunes et noisettes blanches ; fig. 12, cupules vertes, glands jaunâtres et fond vert bleu.

Tous ces tons peuvent s'obtenir avec les crayons de couleurs.

Exercices semblables. — Noix, marron, châtaigne.

G. PAYER.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes pour les maîtres donnés dans les nos 36-37.

N° 1. — En marchant en sens contraire, les cyclistes se croisent toutes les 12 secondes, c'est-à-dire 5 fois par minute. Quand ils se croisent, ils ont fait un tour. Dans 1 minute ils font donc 5 tours de piste. D'autre part, on nous dit que, lorsqu'ils marchent dans le même sens, le 1^{er} dépasse le 2^e toutes les minutes. Donc chaque minute le 1^{er} fait 1 tour de plus que le 2^e. Nous avons trouvé que dans 1 min., ils peuvent faire 5 tours ; ainsi le 1^{er} en fait 3 et le 2^e 2. La piste a 360 mètres. La vitesse du 1^{er} est donc de 3 fois 360 m. = 1080 m., et celle du 2^e 2 fois 360 m. = 720 m.

L. BOLOMEY.

N° 2. — Le vase de 12 litres est donc plein. Je remplis le vase de 8 l. et il reste 4 litres dans le vase de 12 l. J'enlève 5 l. du vase de 8 l. en mesurant avec le vase de 5 l. Ces 5 l., je les mets dans le vase de 12 l. qui a maintenant 9 l.

J'enlève encore ce qui reste, soit 3 litres, au vase de 8 l., et je mets ces 3 l. dans le vase de 5 l. Puis, je remplis le vase de 8 l. avec ce qu'il y avait dans le vase de 12 l. où il ne me reste qu'un litre. J'ai 3 l. dans le vase de 5 l. et je finis de remplir ce vase avec ce qu'il y a dans le vase de 8 l. où il ne me reste plus que 6 litres.

En résumé, ces diverses opérations sont représentées de la façon suivante :

	Vase de 12 l.	de 8 l.	de 5 l.
1°	12	0	0
2°	4	8	0
3°	4	3	5
4°	9	3	0
5°	9	0	3
6°	1	8	3
7°	1	6	5

NOELLE BOSSEY.

Reçu des solutions et réponses de M^{lles} M. Buxcel, La Russille (Orbe); Frida Frick, Andrée Picard et Noëlle Bossey, Ecole supérieure, Lausanne; de MM. A. Bocherens, Morcles (Aigle); Un grippé, Pully; Ch. Bönzon, classe primaire supérieure, Villeneuve; L. Bolomey, Orzens; M. Reymond, Chevilly; O. Diserens, Ecole normale, Lausanne; G. Bise, Morens (Fribourg); L. Gillabert, Combremont-le-Petit; P. Mottaz, Lausanne; A. Lude, Villeneuve; G. Triponez, Muriaux (Jura bernois); J. Yersin, Les Moulins (Pays-d'Enhaut); C. Vuagniaux, Chêne-Paquier; J. Conod, La Russille (Orbe); R. Corbaz, Lully (Morges); L. Loup, Gletterens (Fribourg).

Problèmes pour les maîtres.

(A proposer aussi aux élèves des classes primaires supérieures.)

1. Dans une bicyclette, la roue de devant a 72 cm. de diamètre, celle de derrière 68 cm. Quelle est la plus petite distance qu'elle devra parcourir pour que les 2 points de ces 2 roues en contact avec le sol au moment du départ soient, de nouveau, en même temps, en contact avec le sol?

2. Dans un village du pays de Désillusion, chaque habitant a droit à 100 g. de pain par jour contre remise de coupons. Ceux-ci sont de différentes valeurs, 50 g., 100 g., 150 g., 200 g., etc., jusqu'à 5 kg. Le tailleur, arrivé le dernier à la distribution des cartes, reçoit, pour sa part du mois de septembre, 5 coupons, les 5 derniers. Pendant tout ce mois, il donne chaque jour à son boulanger les 100 g. légaux. S'il donne trop on lui rend des coupons. Il s'est trouvé que les coupons qu'on lui a rendus étaient toujours ceux qu'il avait donnés le ou les jours précédents. Quelle était la valeur de ces 5 coupons?

M. à L.

Adresser les réponses, avant le 1^{er} novembre, au rédacteur de la partie pratique de l'*Educateur*.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

— BIJOUX FIX —

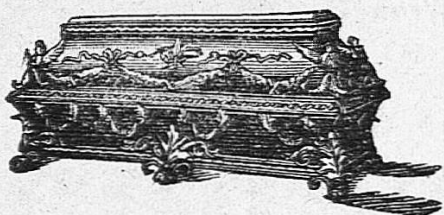
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE

✻
PORTRAITS DE TOUS FORMATS

SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS

DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS

— Reproduction d'anciennes photographies.

AGRANDISSEMENTS

MINIATURE, etc.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent B erne 191

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



L'Intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON

SPÉCIALE

de

VETEMENTS

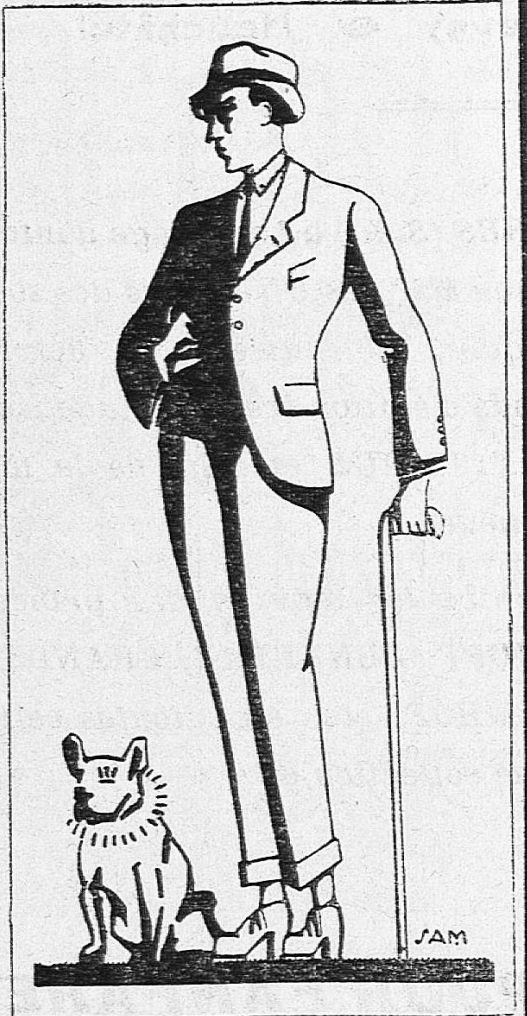
pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la

CHEMISERIE

10 % au comptant pour les instituteurs de la S. P. V.



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☉ Vevey ☉ Neuchâtel

La maison FÆTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉREAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

*dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE — N° 42.



LAUSANNE, 2 novembre 1918

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant: Abonnements et Annonces.

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand
ASCENSEUR **CH^{LES} MESSAZ** TÉLÉPHONE

PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
—Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS MINIATURE, etc.
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 191

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.
L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.
Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Institut J.-J. Rousseau

Taconnerie 5, GENÈVE

JEUX ÉDUCATIFS

d'après le Dr DEARLY et Mme MONCHAMP
pour les jeunes enfants et les élèves arriérés
publiés avec une notice explicative par Mlle A. DESCŒUERES.
Développement des Sens. Calcul. Lecture.
1^{re} série : 15 jeux, 30 fr. — 2^{me} série : 15 jeux plus difficiles, 20 fr.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège de Rolle. — Un poste de **maître secondaire** est au concours.
Obligations : 30 heures par semaine.

Enseignement de l'arithmétique et de la comptabilité, des mathématiques, des sciences physiques et naturelles et du dessin technique.

Traitement initial : 3600 fr. Tous les 4 ans augmentation de 50 fr. pour années de service dans le canton. Traitement maximum : 3850 fr.

Entrée en fonctions à fixer ultérieurement.

Adresser les inscriptions avec curriculum vitæ, au Département de l'instruction publique, 2^{me} service, jusqu'au 5 novembre à 6 heures du soir.

Jeune professeur tessinois

cherche pension et chambre à **Genève chez famille d'instituteur, d'institutrice ou de professeur.** Vie de famille. Offres : Prof. A. D. chez famille Guidoux, rue Grenus 14, **Genève.**

Il n'y a pas d'erreur possible

Il est prouvé que pour bien s'habiller, avec de la bonne marchandise, et aux prix réels de sa valeur calculée au plus bas prix, malgré la hausse,

C'est aux Grands Magasins

AU PHÉNIX

LAUSANNE, Rue du Pont, 1

Aperçu des prix : Complets vestons dernier genre dep. 90 fr.
Vêtements jeunes gens dep. 55 fr. Manteaux d'hiver dep. 85 fr.

Vêtements sur mesure, choix immense de draperies, le complet sur mesure depuis 150 fr.

Grand choix de chemises et sous-vêtements

Facilités de paiement aux instituteurs ou le 10% au comptant.

O. F. 6238 L.

A. PIGUET

Librairie PAYOT & C^{IE}, Lausanne

Nouvelle édition :

PAUL JACCARD

Professeur à l'École polytechnique fédérale.

Cours élémentaire de Botanique

à l'usage de l'enseignement secondaire

Troisième édition.

Un vol. cartonné de 303 pages, avec 251 figures. Fr. 4.—

La nouvelle édition de ce Manuel que nous publions aujourd'hui a été mise en harmonie avec le plan d'étude général pour l'enseignement secondaire des sciences naturelles dans le canton de Vaud. Il comprend quatre parties distinctes, formant chacune un tout, et dont l'une ou l'autre, suivant l'âge des élèves auxquels on s'adresse, peut être développée de préférence.

La première, basée sur des observations et expériences faciles à faire, traite des fonctions principales des plantes : germination, respiration, nutrition, reproduction.

La seconde décrit les organes : racines, tiges, feuilles et fleurs, et leurs modifications.

La troisième envisage la vie sociale et individuelle des plantes. Elle comprend en particulier l'étude d'une cinquantaine de plantes parmi les plus caractéristiques des prairies, des champs, des forêts, des pâturages ou des marais.

La quatrième partie enfin, s'occupe de la classification des plantes et décrit sommairement les caractères les plus apparents des principales familles des plantes indigènes. Elle est complétée par un aperçu des plantes les plus utiles à l'homme.

Un effort réel a été fait pour l'illustration qui est très riche et comprend 251 figures, dont plusieurs sont des clichés originaux nouveaux.

L'Index alphabétique qui termine l'ouvrage permet de retrouver facilement les figures et les renseignements concernant une même plante, mais figurant dans des parties différentes du livre.